

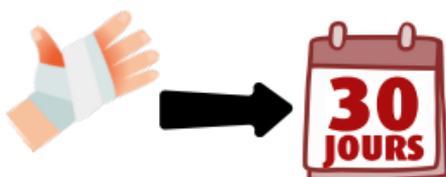
L'assurance prévoyance

Avec des garanties adaptées à votre profession et à votre situation, notre contrat de prévoyance vous protège en cas de coup dur (accident, maladie, agression...). La prévoyance MACSF complète la prise en charge insuffisante de votre régime de prévoyance obligatoire. Prenons un exemple concret.



Nom : Marie
Âge : 28 ans
Profession : Kiné Libérale
Revenus : **2 917€/mois**
Frais Pro : **2 150€/mois**

L'accident bête



Marie se brûle accidentellement la main et le bras en cuisinant. Ses blessures la font terriblement souffrir et l'obligent à être arrêtée pendant 30 jours.



Marie n'avait pas de Prévoyance MACSF

Elle a perçu uniquement les indemnités journalières de la sécurité sociale, déduction faite de 3 jours de carence.



Revenus : **Partiels⁽¹⁾**
Frais Pro : **0 €**

OMG !



Marie avait souscrit ⁽²⁾ une Prévoyance MACSF

Elle a pu percevoir l'intégralité de ses revenus pendant ses 30 jours d'arrêt et payer ses charges professionnelles.



Revenus⁽³⁾ : **2 917 €**
Frais Pro⁽⁴⁾ : **2 150 €**

OUF !

Les + MACSF

- **Une assistanc⁽⁵⁾ à vos côtés : aide ménagère, garde d'enfants, livraison de courses...**
- **Déclaration et suivi du dossier à tout moment depuis votre espace personnel**
- **Pas de franchise en cas d'accident**

(1) Indemnités journalières des professionnels libéraux (IJPL) : versement d'indemnités journalières par la CPAM les 3 premiers mois de l'arrêt de travail. La CPAM verse les indemnités journalières selon la moyenne des trois derniers revenus que vous avez déclarés à hauteur de 50%.

(2) Contrat MACSF garantissant 100% de vos revenus et frais pro

(3) Selon le montant maximum fixé dans votre contrat pour le maintien de revenu souhaité (en % du BNC)

(4) Indemnisation mensuelle de vos frais professionnels : locaux, matériel, salaires de vos employés...

(5) Ces prestations sont acquises dans les limites et conditions prévues à la Convention d'assistance du Contrat. À défaut d'une demande et d'un accord préalable, aucune dépense engagée directement ne sera remboursée.

Les informations contenues dans cet article ont un caractère strictement informatif, elles n'emportent aucun engagement juridique ni accord contractuel ou précontractuel de notre part.